

DOSSIER DE PRESSE

Après un an de travail, le groupe technique de l'asbl REVOLHT, composé d'un ensemble de citoyens ayant des connaissances techniques dans les domaines électrique et énergétique (des ingénieurs civils et des ingénieurs industriels) a remis un rapport en 3 volets.

Ce document de plus de 100 pages reprend les analyses suivantes :

- Transition énergétique dans un contexte européen, belge et wallon
- Analyse technique du dossier d'Elia et de la contre-expertise de Jing Dai
- Propositions d'alternatives

1. Transition énergétique

REVOLHT s'est penchée sur la transition énergétique belge et plus particulièrement wallonne mais également dans un contexte plus global, c-à-d européen.

Le premier point relevé est que, en accord avec la transition énergétique décidée par le gouvernement belge et les projections de croissances économiques, le réseau électrique belge manquera à terme de connexions.

Donc « oui », le réseau de transport électrique belge doit évoluer – mais faut-il réellement que cela soit grâce à la nommée « Boucle du Hainaut » ? N'y a-t-il pas une autre voie que celle de dédoubler la dorsale actuelle ?

Après une analyse détaillée du dossier « Boucle du Hainaut », nous pouvons conclure que, tant au niveau européen, national et régional, les investissements en infrastructures publiques sont sensés s'inscrire dans une politique durable et une vision à long terme.

La situation actuelle est encore particulièrement complexe et faire des prévisions, aujourd'hui, à plus de 10 ans sur l'évolution du secteur énergétique est impossible.

Le Gouvernement fédéral et les Gouvernements régionaux, en acceptant les projets Ventilus et Boucle du Hainaut d'Elia, engageraient la Belgique et les régions dans une voie de développement unique qui, déjà aujourd'hui, est incohérente avec la stratégie européenne d'intégration d'un mix de solutions pour la transition énergétique.

Il est pourtant clair dans le discours d'Elia que les bénéfices supposés de ces liaisons dépassent largement le cadre belge et régional.

Notre analyse du dossier dans sa globalité nous porte plutôt à penser que ces liaisons sont effectivement essentielles dans la stratégie de développement du groupe Elia à l'échelle internationale.

L'ambition affichée publiquement par le groupe Elia est effectivement de développer et de prendre le contrôle d'un réseau THT international appelé Supergrid qui est constitué de « hubs » off-shore et on-shore reliés par des liaisons de très grandes capacités. Dans cette stratégie, Elia a clairement annoncé sa vision : « la Belgique sera un rond-point de l'électricité pour l'Europe en 2050 ».

Etant cotée en bourse, il est évident qu'Elia pousse le développement d'un réseau de transport international dont la BdH ferait partie et non de solutions locales et résilientes comme proposées par REVOLHT dans son alternative technique.

Peut-on accepter que les investissements de ce groupe se fassent sur les deniers publics, au détriment de la santé des citoyens belges et plus singulièrement des Hennuyers ainsi que de notre environnement ? Il est clair que la stratégie du groupe Elia permettra de grands bénéfices pour les activités non-régulées du groupe.

2. Analyse technique du dossier d'Elia et de la contre-expertise de Jing Dai

L'expert Jing Dai conclut à la nécessité de la Boucle du Hainaut et au besoin effectif de 6 GW de capacité de transport. Il confirme donc les affirmations d'Elia.

REVOLHT pense que ce besoin est au minimum surdimensionné, voire inexistant ! Selon nous, le critère « N-1 » - qui implique la sécurité d'exploitation du réseau - est détourné de son sens premier.

Selon nos estimations, on ne peut en aucun cas considérer que les besoins de transfert d'Ouest en Est de plus de 9 GW (12GW de capacité totale en ajoutant le critère N-1) évoqués par Elia pour 2040 constituent un fonctionnement normal.

Les besoins planifiables d'interrompre certaines liaisons pour des raisons de maintenance ne demandent qu'en moyenne de 1 à 5 jours par an et par liaison. Il nous semble donc que mettre en place une capacité totale de 12 GW de transfert d'Ouest en Est est totalement disproportionné et ne sert pas les besoins de la Belgique.

Par ailleurs, ni Elia, ni l'expert Jing Dai n'ont, à aucun moment, fait la démonstration que les limites de sécurité d'exploitation telles que définies par la régulation 2017/1485 de la Commission Européenne seraient dépassées en cas de perte d'une des liaisons de la ligne Horta-Mercator sans la Boucle du Hainaut et ce, en prenant en compte tous les éléments constitutifs de la régulation du réseau belge.

Cette démonstration est indispensable pour l'application du critère N-1.

Quand bien même Elia ou un expert arriverait à démontrer qu'une certaine capacité de transit d'Ouest en Est en supplément des 6 GW prévus pour la liaison Horta-Mercator est nécessaire pour la sécurité d'approvisionnement de la Belgique, il faudrait encore qu'il détermine la capacité minimale nécessaire selon le critère N-1 en prenant en compte les différentes solutions technologiques, les infrastructures actuelles, et celles en cours de développement et prévues d'ici 2040.

Cet exercice n'a toujours pas été fait et, en l'état, aucun citoyen belge ne devrait avoir à subir les conséquences du développement d'infrastructures pour le compte d'un groupe international privé et duquel il ne retirera probablement que peu de bénéfices.

Pour ces raisons et celles précédemment énoncées, nous ne pouvons pas partager la conclusion de l'expert Jing Dai et la vision d'Elia que les projets Ventilux et Boucle du Hainaut sont nécessaires et que la solution aérienne est optimale d'un point de vue purement technique et économique. Il y a trop d'approximations, de manquements et d'erreurs dans les deux analyses pour effectivement tirer des conclusions.

3. Proposition d'alternatives ou « transformer le problème en opportunité »

Pour arriver à cette solution, REVOLHT a dû prendre de la hauteur.

Pour rappel, au niveau des puissances installées:

- 6 GW + 380 kV + AC (courant alternatif) = champ électromagnétique nocif
- 6 GW + 380 kV + AC enfoui (courant alternatif) = champ électromagnétique nocif
- Plusieurs lignes de 2 GW + 525 kV + DC (courant continu enfoui) = champ électromagnétique quasi inexistant et aucune nocivité

La technologie choisie par REVOLHT est le courant continu (DC) en enfouissement. Cette technologie – déjà utilisée chez nos voisins et dont Elia est un pionnier en Allemagne - ne cause pour ainsi dire aucune nuisance sur le vivant ni sur son environnement.

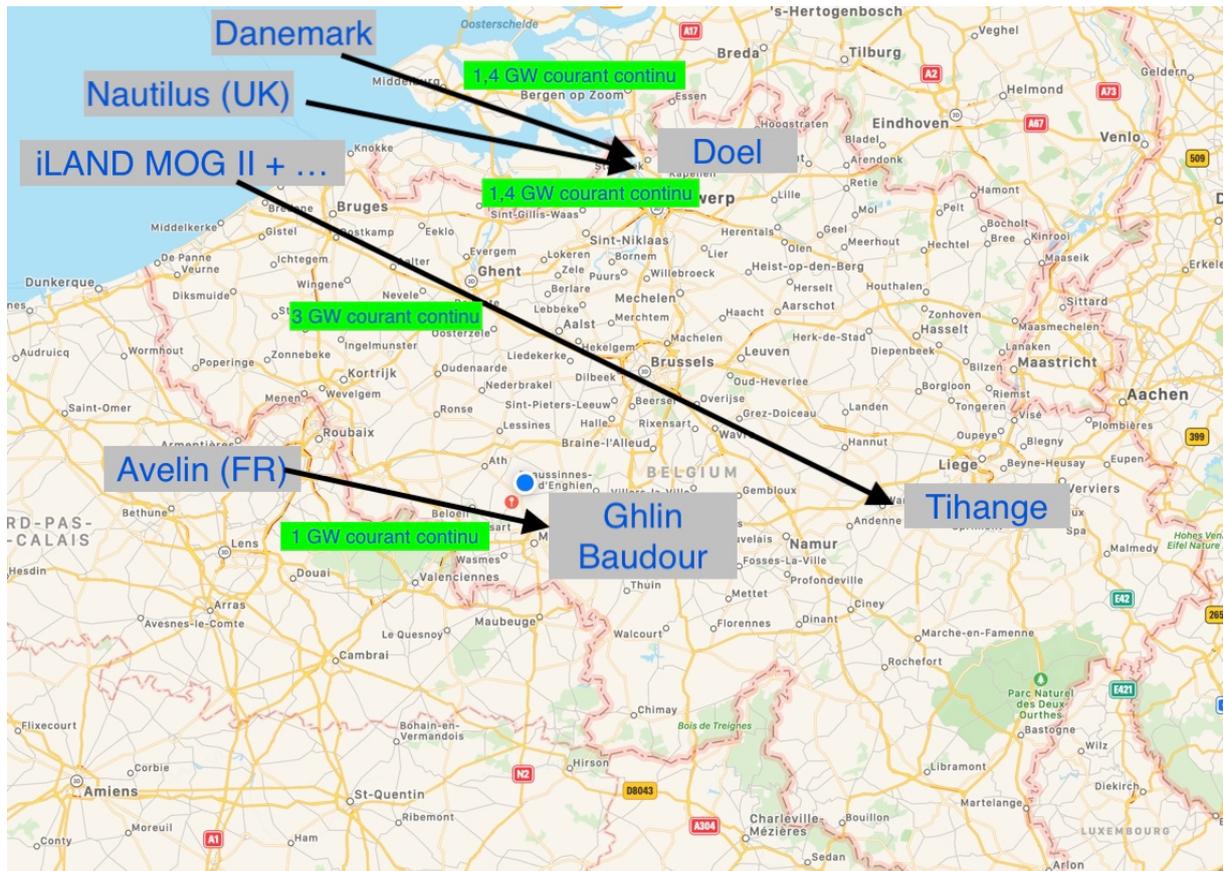
Cette technologie peut être enterrée sous voirie, dans les RAVEL, dans les bandes d'arrêts d'urgence d'autoroute, les chemins de halage ...

Nous nous sommes basés sur les postulats suivants :

- Considérer différents points d'origine – par exemple :
 - Éoliennes de la mer du nord,
 - Connexion avec le Danemark
 - Connexion avec l'Angleterre (Nautilus)
 - Avelin en France,
 - ...
- Considérer différents points d'arrivée – par exemple :
 - Liège (Lixhe, centrale TGV de Seraing,...)
 - Courcelles
 - Mons (Google, Yara, Air Liquide, ...)
- Ne pas splitter les projets Ventilus et Boucle du Hainaut mais les considérer comme un tout indissociable
- Ne pas forcément convertir les connections internationales en DC sur la côte belge mais à autre point d'arrivée à l'intérieur des terres. Pour cette conversion, un simple bâtiment industriel est nécessaire et pourrait être intégré aux différents zonings – quand elles ne sont pas déjà présentes (exemple : liaison Alegro avec l'Allemagne à Lixhe du côté de Liège).

REVOLHT a proposé différentes possibilités de connexion DC qui pourront être validées et échelonnées dans le temps, cela en collant au mieux à la réalité des futurs projets de développement économique. Cet échelonnage permettra aussi un étalement des investissements.

Voici concrètement un exemple de solution :



Rapport de l'UMons – Conclusions

Les différentes alternatives au projet Boucle du Hainaut formulées dans la contre-proposition de REVOLHT ont été analysées.

Cette analyse s'est basée sur la faisabilité technique et l'appréciation de l'impact financier.

Parmi les différentes solutions émises par REVOLHT, la solution en courant continu DC « point à point » apparaît comme l'alternative la plus intéressante. Une liste de points d'attention a été dressée si cette étude devait être étoffée.

Afin de pouvoir évaluer ces points d'attention, il serait nécessaire de procéder à des études détaillées qui tiennent compte de toutes les données du réseau électrique belge. Au-delà de ces aspects techniques, une évaluation financière de haut niveau montre que la solution en courant continu DC point à point apparaît plus coûteuse que la solution aérienne en courant alternatif.

Conclusions

Suite à son analyse, REVOLHT en arrive aussi à la conclusion que de nouvelles connexions électriques doivent être créées. Celles-ci sont nécessaires afin de respecter les engagements belges en terme de transition énergétique mais aussi de développement économique.

Cependant, par rapport à Elia, les pouvoirs publics, à tout niveau, sont entre le marteau et l'enclume.

Ils sont parties prenantes en tant qu'actionnaires majoritaires de quelques pourcents du groupe Elia, mais cette majorité est bien trop courte que pour influencer sur les choix stratégiques de ce groupe dans le but de concilier développement publique durable et développement économique du groupe.

Plus que jamais, les investissements consentis aujourd'hui et qui auront un impact sur les citoyens pendant les 70 ou 80 prochaines années méritent une politique prudente et cohérente de la part de nos représentants.

REVOLHT ne se pose pas en expert des liaisons électriques – mais nous pensons avoir largement démontré que d'autres solutions sont envisageables !

L'alternative de REVOLHT est une alternative de Société : elle est un consensus politique, citoyen, environnemental, sanitaire, patrimonial, ...

Les projets Ventilus et Boucle du Hainaut vont à l'encontre du principe de bon sens en terme de politique publique et semblent être d'un âge révolu.

La balle est maintenant dans le camp du monde politique...

Notre plus grande question est « que va-t-il choisir ? » :

La solution archaïque d'Elia alors que des solutions innovantes et « propres » existent ?

Les bénéficiaires d'une société privée ou la voix de milliers de citoyens qui en ont marre de voir leurs droits bafoués ?

De notre côté, le choix nous paraît tellement simple !